

Le Mot
de la Présidente
de la

CAVP

RETRAITE DES PHARMACIENS LIBÉRAUX

Janvier 2018



© B. Runtz / CAVP

Chères Consœurs, chers Confrères,

2017 aura été une année de forte mobilisation autour du décret n° 2017-887 du 9 mai 2017 relatif à l'organisation financière de certains régimes de Sécurité sociale (décret dit « placements ») pour finalement obtenir récemment de la Tutelle une réécriture partielle du texte.

Nous ne devons pas pour autant relâcher nos efforts. La réforme systémique des retraites programmée par le Gouvernement va nous mobiliser et nécessiter que les professionnels libéraux fassent entendre leur voix si nous voulons conserver un régime autonome qui tient compte de nos spécificités. Nos revenus fluctuent et nous sommes seuls à financer nos retraites là où les salariés ont une participation de leur employeur. Augmenter nos cotisations au niveau de la population générale améliorerait incontestablement nos retraites, mais les difficultés économiques de la profession sont-elles compatibles avec cette option ? Nos régimes n'ont jamais reçu d'aides de l'État, faut-il remettre en cause nos Caisses de professionnels libéraux qui assurent une gestion responsable ? Voulons-nous conserver la proximité et l'écoute d'une Caisse professionnelle dédiée aux seuls pharmaciens ? Pour prévenir les difficultés dues à la détérioration de notre rapport démographique, nous avons accumulé des milliards d'euros au prix d'un effort de cotisation allant au-delà de ce qui était nécessaire à l'équilibre immédiat de nos régimes complémentaires : sommes-nous disposés à échanger ces réserves contre les promesses de justice et d'équité d'un régime universel piloté par l'État qui viendrait se substituer à nos retraites professionnelles ?

Toutes ces questions seront débattues le 5 avril prochain lors de la deuxième édition des Rencontres de la CAVP : un événement pensé comme un rendez-vous de réflexion prospective et d'échanges réunissant, autour d'experts, l'ensemble des représentants des organisations de notre profession, ainsi qu'un certain nombre de médias, professionnels et nationaux.

2018 est également une année d'élections auxquelles je vous invite vivement à participer si vous êtes concernés par le scrutin ; il en va de votre représentation au sein de notre Conseil d'administration.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2018 qui nous permettra, je le souhaite, de construire avec enthousiasme, détermination et confiance l'avenir de nos retraites.

Bien confraternellement,

*Monique DURAND
Présidente*

POUR NOUS JOINDRE

CAVP
45, rue de Caumartin
75441 Paris Cedex 09
Tél. : 01 42 66 90 37
Fax : 01 42 66 25 50
Courriel : cavp@cavp.fr

 **CAVP**
Caisse d'assurance vieillesse
des pharmaciens